



Appel à projet associatif
Fond de dotation VERAЕ CONSULTING



**Société à mission engagée pour la
transition RSE des PME & ETI**

VERAE et l'appel à projets

Un appel à projets à financer par le fond de dotation d'une société à mission

C'est quoi VERAÉ Consulting ?



Une **SOCIÉTÉ À MISSION TRÈS ENGAGÉE DANS LA TRANSFORMATION RSE DES PME & ETI**. Fondée en 2021, ses 2 fondateurs et cogérants ont décidé de réaligner leurs activités professionnelles (initialement dans l'industrie aéronautique & le conseil) avec leurs valeurs et leur souhait de participer à l'amélioration de notre Société (notamment sur les thèmes **ÉCOLOGIQUE & SOCIAUX**)

Un fond de dotation ?



L'engagement de VERAÉ s'est matérialisé par la création d'un fond de dotation (pilote par le comité de mission de la société) ayant pour but de **REDIRIGER DES CAPITAUX CAPTÉS** (de nos activités directes avec nos clients ou de mécénat) vers des initiatives « RSE » **COMPATIBLES AVEC NOS VALEURS ET ASPIRATIONS**.

Un appel à projet ?



Le fond de dotation organise un appel à projet pour récolter des candidatures de projets répondant à ses exigences (voir détails plus loin). Ce financement (de quelques milliers d'euros) sera attribué après délibération d'un jury suite à une étude de dossier et un oral/audit.

Projets recherchés

Quelles cases à cocher pour candidater?

Qui peut candidater ?

Tout **ORGANISME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL**

Au sens des **CODE 200 & 238 DU CODE GÉNÉRAL DES IMPÔTS**) notamment:

Associations, fondations, organismes publics ou privés agréés etc.

Pour quel type de projet ?



INCLUSION SOCIALE & LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS



ENFANCE (PROTECTION & AUTOUR DE LA MALADIE)



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



DEVELOPPEMENT DURABLE ET INNOVATION SOCIALE

Quels critères ?

Votre structure :

- Doit appliquer un **MODE ÉQUITABLE DE RÉMUNÉRATION DES SALARIÉS** (en ordre de grandeur & écarts)
- Doit avoir des **FRAIS DE FONCTIONNEMENT INFÉRIEURS À 20%**

Votre projet :

- Doit avoir des **CRITÈRES D'IMPACT ET DE SUCCÈS CLAIREMENT DÉFINIS ET MESURABLES**
- Peut avoir déjà démarré ou non & avoir une action à durée indéterminée ou non

Sous quelles conditions ?



ENGAGEMENT

Un engagement écrit par la signature d'une convention



TRANSPARENCE

La possibilité d'audit (physique) à n'importe quel moment (avec délai de prévenance)



PARTENARIAT

La recherche d'une relation constructive sur le long terme et permettre la communication

Le processus

Déroulement de la candidature à la décision



Le comité de mission

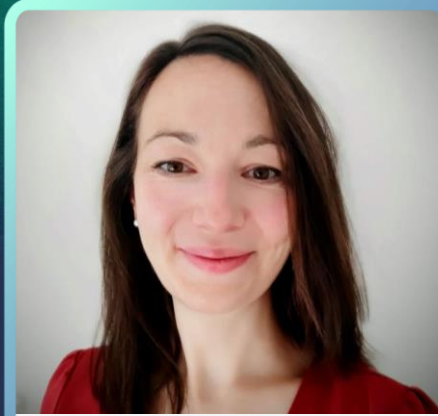
Qui va décider?

6 MEMBRES

Issus de différents secteurs

Le Comité de Mission veille au **RESPECT DE LA MISSION ET DES OBJECTIFS** que Verae Consulting s'est **FIXÉS DANS SES STATUTS**.

Il définit les **RÈGLES D'ATTRIBUTION DES FONDS** vers les projets les plus pertinents. Il s'assure également que les rémunérations des équipes **VERAE RESPECTENT LES RÈGLES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)**.



Adele



Moussa



Angéline



Jeffrey



Fabienne



Julien

Comment candidater

Besoin de financement?



Le formulaire en ligne

<https://forms.office.com/r/k7p5v8bGGi>



Pour la transmission des documents complémentaires ou demande d'infos :

À fabienne.amoureux@verae.consulting

Copie euthman.saadi@verae.consulting